

Politique de placement du Portefeuille privé

Objectifs de placement

Le **Portefeuille privé** s'adresse à l'investisseur qui recherche la croissance du capital à long terme à l'aide de titres de participation. Nous utilisons un style de gestion axé sur la valeur, la croissance et l'analyse quantitative.

Critères de placement

Nous effectuons une gestion active basée sur un horizon de placement à moyen et long terme. Dans le but de réduire la volatilité du Portefeuille privé, nous visons une répartition sectorielle adéquate, par types d'industries et de compagnies.

Nous détenons généralement entre 15 et 20 titres. Afin d'augmenter la diversification sectorielle et géographique, nous pouvons ajouter des titres américains et des fonds négociés en bourse (FNB).

Aucun secteur ne doit représenter plus de 40% du Portefeuille privé, aucun titre de participation plus de 15% et aucun FNB plus de 40%. La pondération maximum de titres internationaux sera limitée à 25% du panier.

Nous visons à être pleinement investis, mais, au besoin, nous pouvons détenir un maximum de 25% du Portefeuille privé en encaisse dans des titres négociables de grande qualité échéant à moins d'un an.

Philosophie d'investissement

Nous acquérons principalement des actions de sociétés de grande capitalisation de type « Blue Chips » offrant soit un rendement en dividende élevé ou un bon historique de croissance des ventes et des bénéfices. Les principaux ratios d'évaluations et les perspectives de croissance de ces titres doivent être favorables.

Sources d'information

Dans notre sélection de titres, nous appliquons l'analyse fondamentale combinée à l'analyse technique, à l'aide principalement de Stockpointer (un logiciel professionnel et indépendant d'évaluation de titres), de listes de titres recommandés par la recherche de FBN et des compétiteurs, des rapports financiers fournis par les compagnies détenues, des lettres financières indépendantes, des sites web spécialisés ainsi que d'autres sources externes.

Indice de référence

L'indice de référence du Portefeuille privé est le S&P/TSX 60 rendement total.

Répartition d'actifs

	Minimum	Référence	Maximum	Indices de référence
Liquidités	0%	0%	25%	T-Bill 91 jours
Titres de participation				
Canada	75%	100%	100%	S&P/TSX 60 Rendement Total
États-Unis	0%	0%	25%	S&P 500
International	0%	0%		MSCI EAFE
Marchés émergents	0%	0%		MSCI Marchés émergents
Portefeuille				
Investissement minimum initial approximatif d'un (1) portefeuille: 27 000 \$				
Investissement minimum subséquent pour un demi (1/2) portefeuille: 13 500 \$				
Rotation annuelle estimée du portefeuille: 20%				
Grille des honoraires de gestion		Maximum	Par défaut	Minimum
		1,50%	1,50%	1,25%

En tant que gestionnaires de portefeuille, nous, Jean-Pierre Gélinas et Sylvain Bossé, certifions que ce Portefeuille privé représentera le style de gestion et le type de diversification auxquels nos clients ont droit.

Coordonnées

Jean-Pierre Gélinas, CFA
Conseiller en gestion de patrimoine, Gestionnaire de portefeuille, Vice-président
450 686-2213 • jean-pierre.gelinas@bnc.ca
2500, boul. Daniel-Johnson, Bureau 610, Laval, Québec H7T 2P6

Sylvain Bossé, B.A.A., CIM^{MD}
Conseiller en placement, Gestionnaire de portefeuille
450 686-2256 • sylvain.bosse@bnc.ca
equipegelinasbosse.ca



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX).